

Ce bulletin peut être envoyé à l'adresse suivante : V. ROUSSIÈRE, 1 allée Éloi Tassin 44300 NANTES

Partie à remplir, très lisiblement, par l'adhérente – À conserver par l'administratrice du fichier

Nom : Prénom :
Date naissance : Tél : E-mail :
Adresse complète :

Je soussignée déclare reconnaître l'objet de l'association et en avoir accepté les statuts ainsi que la charte.

Je souhaite recevoir les mails des associations partenaires de l'asso « les Filles »

Centres d'intérêt (facultatif et sans engagement) : Bricolage Musique – Chant Arts plastiques

Informatique Cinéma Conférences – débats Balades – Randonnées Autre :

Je peux proposer les activités suivantes :

J'AUTORISE JE N'AUTORISE PAS, pour une durée d'un an, l'association « les Filles » à :

Effectuer, dans le cadre de ses activités, des prises de vue de ma personne.,

Exploiter la/les photographie(s) sur laquelle/lesquelles je suis reproduite, pour les exploitations suivantes :

Diffusion interne diffusion sur le site web de l'asso diffusion sur la page Facebook de l'asso

Fait à :, le : Signature :

Cotisation - À conserver par la trésorière

Nom de l'adhérente : Date de l'adhésion :

Tarif A : 15 € Tarif B : 8 € Autre : € Chèque Espèces

La question financière ne doit pas être un frein à l'adhésion. Il est possible de verser une cotisation inférieure à 8 €. Pour celles qui le peuvent, une contribution supérieure à 15 € est également possible pour favoriser le développement des activités de l'association.

Récépissé à conserver par l'adhérente

Je soussignée, valide l'adhésion de
et déclare avoir reçu la somme de € en paiement de sa cotisation, valable jusqu'au

Ce reçu ouvre droit à la participation à l'assemblée générale.

Fait à :, le :

Fonction de la signataire :

Signature :

N'oubliez pas de vérifier le dossier des courriers indésirables (spam)

Vous désirez initier une activité ou une discussion pour l'ensemble des adhérentes ? Écrivez à cette adresse : assolessfilles@googlegroups.com

Pour relayer une activité ou information extérieure, en lien avec les buts de l'association, écrire à cette adresse : infos-partenaires-les-filles@googlegroups.com

Écrire au CA : assolessfilles@gmail.com



Extrait des statuts

Article 2 – Objet

Cette association non-mixte a pour but de réunir des lesbiennes ou des sympathisantes, et de :

- promouvoir des activités entre adhérentes,
- développer toutes formes de solidarité et d'activités féministes.

Charte d'adhésion à l'association « les Filles »

Rappel des missions de l'association :

- Accueillir les lesbiennes et sympathisantes de tout âge et de tout horizon.
- Organiser des activités favorisant le dialogue, la convivialité et l'entraide (ateliers, sorties, débats, cinéma, ...).
- Œuvrer pour les droits des femmes et des lesbiennes (réflexion et action féministes), par nous-mêmes ou en réseau avec d'autres associations ou organismes.
- Relayer l'information d'associations amies à l'échelon régional et national.

Votre adhésion à l'association « les Filles » vous permet de :

- prendre part aux différentes activités, événements et débats organisés par l'association.
- être régulièrement informée des activités et événements organisés par l'association ou par les différents organismes et associations faisant partie du réseau féministe / gay / lesbien.
- participer aux orientations prises par l'association en faisant usage de votre droit de vote aux assemblées générales.

En contrepartie, vous vous engagez à :

- participer activement à la vie de l'association en contribuant, dans la mesure du possible, à l'organisation d'activités.
- vous informer des différentes activités organisées en consultant votre messagerie ou le calendrier diffusé lors des soirées conviviales.
- vous inscrire aux activités auxquelles vous voulez participer quand l'inscription est demandée et informer l'organisatrice en cas d'impossibilité.
- dans la mesure où vous le pouvez, contribuer financièrement aux activités lorsqu'elles sont payantes (l'association peut suppléer en cas de nécessité).
- avoir en toutes circonstances un comportement respectueux vis-à-vis des autres membres.
- respecter le cadre législatif de l'association, qui interdit notamment toute activité lucrative.